

**Propositions de recommandations du Colloque sur
"LA MISSION EVANGELISATRICE DE L'EGLISE DANS L'AFRIQUE D'AUJOURD'HUI.
DEFIS ET PERSPECTIVES"**

Au SCEAM

1. Que les conférences épiscopales d'Afrique travaillent à la réalisation d'un Centre africain Ad Gentes de documentation et d'analyse théologique et missiologique
2. Que les conférences épiscopales d'Afrique demandent la création par le Pontife romain d'un dicastère spécifique chargé des questions relatives à l'évangélisation en Afrique
3. Que le SCEAM se dote d'un Département chargé des questions d'éducation.

Aux Conférences épiscopales d'Afrique

1. Que les Conférences Episcopales d'Afrique mettent sur pied un groupe d'étude sur le nouveau prisme de perception sociale qu'imposent une urbanisation croissante de la population et les transformations induites par le changement climatique. Qu'elles s'efforcent d'en dégager les changements qu'elles appellent dans la vision de l'espace de l'Eglise et dans le style de ses relations.
2. Que, conformément au n° 22 du Décret Ad gentes, des compétences propres soient attribuées aux Conférences épiscopales et aux Associations de Conférences épiscopales reconnues comme telles, pour organiser "la recherche de l'intelligence et de quelles manières les coutumes, le sens de la vie, l'ordre social peuvent s'accorder avec les mœurs que fait connaître la révélation divine".
3. Que, conformément à l'appel du n° 12 du Décret Ad gentes, les communautés chrétiennes, tout en se préoccupant de sauvegarder leur identité propre, soient davantage conscientes que leur sort est profondément lié à celui des communautés humaines dans lesquelles elles vivent. Leurs jeunes, particulièrement, sont façonnés par des courants qui traversent toute la société. Qu'elles prennent soin de ne pas se laisser enfermer dans les problèmes de leur milieu particulier, mais s'occupent davantage encore des problèmes généraux de leur société.
4. Que, dans l'optique d'Ad Gentes n°20 et 22, les philosophes, les théologiens et les autres scientifiques africains fassent un effort pour l'usage des langues africaines dans leurs recherches. L'évangélisation en profondeur passera ainsi de façon efficiente par ces réflexions dans ces langues, expressions plus vivantes du génie culturel africain.
5. Face aux transformations profondes de la société, que la formation des prêtres et des agents pastoraux comprenne, spécialement dans les pays d'Afrique où le dynamisme démographique est le plus grand, un volet d'initiation solide à l'analyse sociale des problèmes de société. Qu'ils soient capables de montrer, par leur vie autant que par

leur parole, que l'Evangile est une lumière et une force pour la construction d'un monde plus humain et pas seulement pour la vie spirituelle individuelle.

6. Que les Conférences Episcopales d'Afrique créent et favorisent des lieux de célébration et d'approfondissement de la foi, et des lieux de mémoire (sanctuaires, centres de spiritualité, écoles de spiritualité etc.)

Aux Pères Evêques

1. Que les évêques diocésains soient au service de l'ecclésiologie de communion et qu'ils abordent dans cet esprit les questions de fond qui engagent l'avenir de leurs diocèses respectifs
2. Vu le nombre très réduit des missionnaires prêtres dans certains diocèses, que les évêques diocésains, en tant que protagonistes de la mission, comprennent l'importance de la sollicitude envers les prêtres, les séminaristes, les laïcs.
3. Que l'Episcopat organise la formation / spécialisation du personnel ecclésiastique ayant des aptitudes particulières pour cette matière.
4. Que le mois d'octobre, mois de la mission soit pris à cœur dans toutes les paroisses du Congo (d'Afrique) non seulement dans son aspect financier mais dans son fondement spirituel par les thèmes de méditation proposées par le Pape spécialement ici dans l'archidiocèse de Kinshasa.
5. Que les diocèses se dotent des moyens de communication propres et de qualité
6. Que les diocèses s'investissent dans la cyberévangélisation
7. Qu'ils renforcent les outils ecclésiaux de communication sociale
8. Que les diocèses organisent une pastorale spécialisée pour l'accompagnement des hommes politiques, et pour l'éveil aux responsabilités politiques des jeunes, et aux implications socio-politiques de la foi chrétienne.
9. Que cette année sainte de la Miséricorde soit célébrée avec soin dans tous les diocèses

Aux agents pastoraux

1. Que chaque agent pastoral envoyé en mission (ad gentes) passe par l'Evêque du lieu pour se faire enregistrer et recevoir de lui la bénédiction de telle manière que chaque évêque soit à mesure de connaître combien des agents pastoraux de son diocèse (laïcs, diocésains et missionnaires) sont envoyés en dehors de son diocèse, qu'il prie pour eux et demande à la communauté chrétienne de les soutenir.

Aux Laïcs

1. Qu'il soit clairement et explicitement expliqué que la mission des laïcs est la mission de l'Eglise ; que les laïcs ont, de par leur baptême, le devoir de prendre en charge la mission de l'Eglise.
2. Que nos fidèles laïcs prennent de plus en plus conscience de leur devoir de défendre leur identité chrétienne dans leurs milieux professionnels.

Pour la formation des futurs prêtres

1. Que l'on trace le profil d'un formateur des séminaristes, puisqu'il ne suffit pas d'être docteur en théologie, par exemple, pour être formateur.
2. Que l'on nomme les formateurs au séminaire sur base de ce profil de leur formation académique
3. Que l'on crée un cadre stable de formation des formateurs des séminaires
4. Que l'on procède à l'évaluation de nos propédeutiques

Paroisses et communautés paroissiales

1. Que les paroisses fassent comprendre aux fidèles les deux de meilleures formes de mission évangélisatrice : la catéchèse aux enfants et aux jeunes se préparant aux sacrements ; et la liturgie bien soignée avec une réelle participation active aux chants et réponses de toute l'assemblée.
2. Que l'Eglise renforce dans nos communautés la solidarité de tous les baptisés catholiques pour un bon témoignage
3. Qu'elle relance des unités de production de nos diocèses et communautés (unités agro-pastorales, imprimeries)
4. Comme Saint Paul s'est entouré de collaborateurs pour la mission et portait le souci de toutes les Eglises, que les responsables des communautés chrétiennes soient des hommes de relations, soucieux des solidarités de leur communauté avec les autres communautés humaines autant que de sa vie interne.

Aux Universités catholiques

- 1 En vue d'une bonne gouvernance des universités catholiques en Afrique, nous recommandons qu'elles s'inscrivent volontiers au programme d'assurance-qualité initié par l'ASUNICAM et qui porte de fruits au sein de certaines institutions.
- 2 Que les spécialistes africains des universités catholiques se regroupent en Associations savantes de leurs domaines de recherche afin qu'ils accompagnent mutuellement dans la recherche et les publications à l'exemple de l'APECA.
- 3 Afin de permettre à un grand nombre de jeunes catholiques intelligents à poursuivre leurs études universitaires dans nos universités catholiques, nous encourageons la création des fondations locales pour des bourses d'études, des Fondations qui soutiennent les recherches (comme ENIA) ainsi que des compagnes de sensibilisation pour que les catholiques africains deviennent généreux, fassent des dons et des legs en faveur des universités catholiques.
- 4 Que soient développées à l'université catholique du Congo, les formations para-universitaires de trois mois, six mois, une année, voire deux ans, ... en doctrine chrétienne pour permettre aux acteurs missionnaires de mieux assumer leur tâche.
- 5 En vue de soutenir l'option pastorale de l'intensification de la « cyberévangélisation », que nos Facultés de Théologie promeuvent davantage une « théologie de la communication » adaptée à nos réalités africaines.

Enseignement primaire et secondaire

1. Compte tenu du niveau très bas de l'enseignement dans notre pays et du système d'examens d'Etat problématique, que l'Eglise procède à la revisitation de la

convention avec le gouvernement. Qu'elle signe un concordat et qu'elle s'engage en prenant l'enseignement en main.

2. Qu'il instaure un cours obligatoire sur les médias dans les écoles catholiques et dans le cursus des agents pastoraux.
3. Qu'elle repense comment sauver le système éducatif dans nos pays.

Aux compatriotes Africains vivant en Occident

1. Que la Sainte Bakhita leur soit proposée comme sainte patronne, elle qui est partie en Europe malgré elle et qui est devenue un modèle de patience et d'amour chrétiens.

Au présent colloque

1. Que le rapport final ou la publication des actes explique les liens avec le congrès de 2004.